

***Les contes et la légende du pays.* Par Georges Arsenault (Summerside, fle-du-Prince-Édouard : La Société Saint-Thomas d'Aquin, 1983. 35 p. Une cassette accompagne le livre : « Le conte et la légende du pays ; Récits traditionnels de l'I.-P.-E. » Copyright-La Société Saint-Thomas d'Aquin 1982.)**

Jean Du Berger

Volume 5, numéro 1-2, 1983

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1081219ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1081219ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Association Canadienne d'Ethnologie et de Folklore

ISSN

1481-5974 (imprimé)

1708-0401 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Du Berger, J. (1983). Compte rendu de [*Les contes et la légende du pays.* Par Georges Arsenault (Summerside, fle-du-Prince-Édouard : La Société Saint-Thomas d'Aquin, 1983. 35 p. Une cassette accompagne le livre : « Le conte et la légende du pays ; Récits traditionnels de l'I.-P.-E. » Copyright-La Société Saint-Thomas d'Aquin 1982.)]. *Ethnologies*, 5(1-2), 100–102. <https://doi.org/10.7202/1081219ar>

veut que le folklore soit un élément important de la culture et qu'il faille le faire redécouvrir à tout prix aux générations montantes. Ce credo est toujours valable, mais nous ne réussissons à le matérialiser que lorsque nous aurons compris que le médium est aussi le message. Or, je doute que celui-ci soit adopté avec enthousiasme par ceux à qui il est destiné, c'est-à-dire, si on se fie au ton employé, par les élèves eux-mêmes.

Quoiqu'il en soit, il y a là une jolie collection de chansons qui, si elle n'atteint pas nécessairement ses objectifs dans sa forme actuelle, peut malgré tout servir à tout le monde : au pédagogue, à l'amateur, et même — surtout ? — au spécialiste... Si on fait abstraction de la typologie proposée qui mêle impunément les genres, les formes, les thèmes et les provenances, si on excepte aussi la rareté des transcriptions musicales (palliée il est vrai par la cassette d'accompagnement), le répertoire présenté est un bon échantillon de la chanson traditionnelle acadienne. C'est là que réside tout son intérêt et, à ce titre seul, son potentiel d'actualisation pédagogique dépasse de beaucoup la proposition qui nous est faite.

Robert BOUTHILLIER
Université Laval
Sainte-Foy, Québec

Les contes et la légende du pays

Par Georges Arsenault
(Summerside, Île-du-Prince-Édouard : La Société Saint-Thomas d'Aquin, 1983. 35 p. Une cassette accompagne le livre : « Le conte et la légende du pays ; Récits traditionnels de l'I.-P.-E. » Copyright-La Société Saint-Thomas d'Aquin 1982.)

Un outil façonné par Georges Arsenault. Sa fonction ? Faciliter la découverte des traditions en milieu scolaire. Ces tradi-

tions qui, avec les coutumes, « font partie du patrimoine et de l'histoire sociale d'un peuple. » (p. 3) Dès l'avant-propos, l'auteur insiste sur l'importance qu'il attache à cette dimension de la mémoire collective qui se laisse voir au travers des « grands événements de l'Histoire » : pratiques quotidiennes de l'homme ordinaire au niveau de ses groupes d'appartenance qui sont aussi l'histoire, sans H majuscule, évidemment mais dont l'ignorance, par ceux qui viennent, peut créer des hommes et des femmes en état d'apesanteur morale. Aux garçons et filles d'Acadie, en un premier temps, sont donnés à entendre, à analyser et à comprendre, des contes et des légendes. Les objectifs de ce projet pédagogique sont clairs : « ... découvrir l'origine et la richesse du conte et de la légende acadiennes ; faire voir à l'élève le rôle que le récit oral a joué dans la société traditionnelle acadienne ; favoriser la création artistique à partir du folklore local ; faire comprendre à l'élève l'origine, la richesse et l'originalité du parler acadien, en plus de lui faire constater son évolution. »

Pour atteindre ces objectifs, Georges Arsenault propose cinq étapes. En un premier temps, il décrit le lieu de la tradition, du geste traditionnel par lequel la compétence partagée au sein d'un groupe se cristallise dans la performance d'un conteur lorsque le contexte (« occasions de conter ») le permet. Des témoignages viennent immédiatement préciser que le phénomène n'a rien d'abstrait, qu'effectivement les contes et les légendes n'ont pas toujours dormi au creux des bouquins et que Lazarette Gaudet, Julienne Pitre, Antoinette Gallant et Irène Arsenault ont vécu ces soirées. Comme le dit Lazarette Gaudet : « ... c'était notre genre de vie, conter des contes ; des grandes nuits... Ah ! ça s'emplissait, les maisons... On allait partout : Tignish, partout. » (p. 11) Immédiatement, quatre questions interpellent l'élève qui est invité à se situer par rapport à cette tradition, à communiquer son expérience, à interroger autour de lui ceux qui

auraient pu être témoins de ces veillées et surtout à prendre conscience des usages actuels qu'il devra comparer à ce qu'il connaît des usages du « vieux temps ». Puis, les silhouettes des conteurs sont esquissées et leur art, rapidement décrit. Ici encore des témoignages sont reproduits et des pistes sont ouvertes qui peuvent acheminer les élèves vers une compréhension vécue de cette tradition par des activités d'enquête, de rencontres avec des conteurs, de dessin ou de jeux dramatiques.

Une deuxième étape permet d'aborder les problèmes classiques des origines, des genres narratifs, des styles narratifs et des rapports entre l'oral et l'écrit avant de plonger les élèves dans un choix de contes dont on fournit un résumé. Cette troisième étape propose donc une immersion dans l'espace sonore du conte grâce à la cassette qui accompagne le livre. À la suite de l'audition des contes d'animaux, des contes merveilleux et des fabliaux, l'élève est invité à deux démarches : la première consiste à produire une œuvre à partir d'un conte que ce soit par la technique des marionnettes, du dessin (le projet « Galerie du conte ») ou de la préparation d'un album. Seconde démarche : une étude du parler acadien qui se fonde sur les performances des conteurs et conteuses.

Les deux dernières étapes ont pour objet la légende. Par ce genre, l'exploration de la matière traditionnelle s'ouvre à des niveaux narratifs où la croyance subitement charge le texte de connotations nouvelles. La démarche est la même que celle utilisée à propos du conte : présentation générale, témoignages et questionnaire précèdent les résumés des récits enregistrés sur la cassette. Trésors cachés, sorcières, jeteux-de-sorts, tels sont les thèmes retenus. Une série d'activités d'enquête propose une cueillette de récits qui ne se limiterait pas à des thèmes anciens mais qui s'attacherait aussi à des « légendes modernes ».

Un outil, ai-je dit au début de ce compte rendu. Un bon outil. Il permet

un premier contact avec la matière traditionnelle et oriente vers des activités qui permettent un approfondissement des connaissances. Cependant, l'instrument d'exploration que Georges Arsenault a préparé pêche peut-être par discrétion. S'adressant à une clientèle bien précise (écoliers, Acadie) il limite son information aux sources locales et sa bibliographie ne propose aucun ouvrage en dehors de ceux dont les auteurs sont « du pays ». Le professeur qui se servira de ce livre pour travailler avec ses élèves la riche matière traditionnelle acadienne aimerait peut-être trouver la mention d'ouvrages qui lui permettraient de situer le folklore acadien dans les réseaux traditionnels plus vastes avec lesquels il entretient des rapports (*Les Vieux m'ont conté*, de Germain Lemieux ; la collection *Mémoires d'homme* dirigée par Jean-Pierre Pichette ; certains volumes des *Archives de Folklore* (9-14, par exemple) ; les publications du MUNFLA ; etc.). De plus, il serait bon de proposer des titres qui permettraient une réflexion pédagogique qui tienne compte d'autres démarches (par exemple les publications du PPMF-Laval sur le conte préparées par Charlotte Guérette et le bel ouvrage de Georges Jean, *Le Pouvoir des contes*, Casterman, 1981).

Au fond, Georges Arsenault veut que les études folkloriques débouchent, au-delà de la constitution de fonds d'archives, vers une action culturelle qui commence par la pédagogie. Son livre propose une bonne démarche : immersion, réaction, création. Il faut continuer en élargissant la portée théorique et en entrant en rapport avec des projets qui commencent à prendre forme. Les folkloristes doivent entrer dans une concertation nouvelle : ils ont collaboré en révélant les uns aux autres ce que leurs fonds d'archives contenaient ; ils collaborent dans la communication scientifique de leur recherche ; ils collaboreront dans la diffusion de ce qui leur a été confié par les témoins traditionnels. Diffusion par le livre, le film, le vidéo-cassette, les spectacles et un discours

muséologique renouvelé qui tiendra compte de cette pratique orale qui pourrait être communiquée dans une muséologie de l'oral : Georges Arsenault aura son mot à dire dans ce qui se prépare.

Jean DU BERGER,
*Université Laval,
 Sainte-Foy, Québec*

Le cycle de Pâques au Québec et dans l'Ouest de la France

Par Denise Rodrigue

(Québec : Les Presses de l'Université Laval, 1983. X, 333 p. (Les Archives de folklore, n° 24.)

L'ouvrage de Denise Rodrigue, *Le Cycle de Pâques au Québec et dans l'Ouest de la France*, vient de paraître aux Presses de l'Université Laval. Il est le vingt-quatrième de la collection *Les Archives de folklore* dirigée par Luc Lacourcière, dont l'objectif est d'illustrer la vie traditionnelle en Amérique française.

L'auteure s'intéresse ici aux fêtes calendaires du cycle de Pâques qui peut théoriquement se situer entre les dates extrêmes du 22 janvier au 10 juin. Cependant, elle a limité sa recherche à la période comprise entre le 2 février et le 2 mai. Son travail se partage en deux parties qui se redécoupent par la suite. La première partie, qui examine les fêtes calendaires à date fixe, se divise en quatre chapitres, un par mois. Dans la deuxième, les fêtes calendaires à date variable, elle distingue à l'intérieur de cette période quatre cycles : celui du Carnaval, du Carême, la Semaine sainte et le jour de Pâques. Chaque fête est ensuite traitée séparément suivant un plan semblable : description générale, opinion de divers auteurs sur ses origines, survol et comparaison des coutumes, croyances et dictons associés à la

fête et recueillis dans plusieurs régions du Québec et de l'Ouest de la France. Enfin, le tout est généralement clos par des tableaux dont l'objectif est « de favoriser une synthèse rapide et une vision globale d'une coutume et de ses variantes ». (p. 5)

On peut illustrer ce plan par un exemple concret : la Saint-Valentin, fête calendaire à date fixe du mois de février. Denise Rodrigue nous dit d'abord que cette fête privilégie l'amour. Cependant, les auteurs expliquent différemment ses origines : célébration du réveil de la nature, bénédiction nuptiale et collective des fiancés, fête de l'amour pré-nuptial, etc. D'après l'auteure, la Saint-Valentin s'est transformée et l'ironie y a pris une place grandissante. L'envoi de cartes de Saint-Valentin est la pratique privilégiée. Elles sont anonymes ou signées et se regroupent en trois catégories : celles qui concernent les femmes, les hommes (qu'ils (elles) soient jeunes, célibataires ou mariés(es)) ou les métiers et professions. Notons que Denise Rodrigue présente la répartition géographique de l'envoi des valentins à l'aide d'un tableau. Inutile de dire que la Saint-Valentin et les pratiques qu'elle a suscitées (cartes, fêtes, tours, etc.) ont fait parler des gens de tous les milieux (commerçants, journalistes, poètes, etc.) et de plusieurs époques. Aussi, on retrouve dans la documentation écrite nombre de références que l'auteure a recensées. La Saint-Valentin n'est évidemment qu'une des nombreuses fêtes abordées qui, par ailleurs, bénéficient toutes de ce type de présentation.

La nature même de cet ouvrage le situe dans la continuité de la première phase des études en ethnologie de l'Amérique française. On y a surtout préconisé une démarche ethnographique donnant lieu à des monographies descriptives ou à des ouvrages typologiques. Or, si de ce point de vue des genres comme le conte et la chanson ont été bien documentés, le champ des coutumes, pratiques et croyances, pour sa part, n'a pas profité d'un tel intérêt.